

N°DEC-2024-116

DÉCISION DU MAIRE

ORGANISATION D'UNE ANIMATION DE DANSES ORIENTALES À L'OCCASION D'UN REPAS FESTIF, LE 5 SEPTEMBRE 2024 AU CENTRE DE VACANCES SARAH ARLÈS DE CEZAI

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU l'arrêté ministériel du 30 mars 2021, portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant, pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°DCM-2024-36 du Conseil Municipal du 4 avril 2024 modifiée, portant budget 2024 ;

VU le projet de contrat avec l'association AL MASRIYA – 2 rue Conan-Mériadec 44200 NANTES ;

D É C I D E

Article 1^{er} : Il est décidé l'organisation d'une animation de danses orientales à l'occasion d'un repas festif, le 5 septembre 2024 entre 19 heures et 23 heures au centre de vacances Sarah Arlès à CEZAI.

Article 2 : Il est retenu pour ce faire l'association AL MASRIYA, pour un montant total de prestations arrêté à la somme de 835 € dont 160 € de frais de transport.

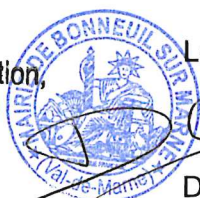
Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer le contrat susvisé, à passer pour ce faire, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

Article 4 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 28 juin 2024.

Pour le Maire par délégation,
la 1^{ère} Adjointe au Maire
Virginie DOUET-



Le Maire,

Denis ÖZTORUN

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le - 4 JUIL. 2024
Et de sa publication le - 4 JUIL. 2024

Pour le Maire et par délégation :
La Directrice Générale des Services
Nathalie BOURGEOIS
